

Municipalité
de Saint-Amable

*fier partenaire
de ta réussite !*

PROGRAMME DE SOUTIEN
À L'EXCELLENCE
SPORTIVE

SUPPORT FINANCIER



PRÉAMBULE

Depuis quelques années, le conseil municipal reçoit des demandes d'aide financière de la part de jeunes athlètes amateurs, afin de les soutenir dans leur participation à des compétitions sportives de haut niveau.

Afin de pouvoir les supporter dans leurs démarches, et en même temps de souligner l'appui municipal à de tels engagements des jeunes dans des disciplines qui leurs demandent effort, persévérance et détermination, le PROGRAMME DE SOUTIEN DE L'EXCELLENCE SPORTIVE pourrait se faire selon le cadre ci-dessous décrit, en tenant compte de certaines interrogations qui devront être matière à évaluation.

1) DESCRIPTION

Le soutien à l'excellence est une démarche favorisant la participation de jeunes Amabliens (individus) ou d'organismes amabliens reconnus par la Municipalité, à des événements sportifs d'envergure où l'excellence est mise à profit.

2) ÉLIGIBILITÉ

INDIVIDU

- Être domicilié sur le territoire de Saint-Amable (résidence principale);
- Être étudiant à temps plein dans une institution d'enseignement reconnue par le Ministère de l'éducation;
- Être athlète de niveau amateur;
- Être âgé au maximum de 18 ans au moment de l'événement;
- Démontrer un effort d'autofinancement;
- Être inscrit dans une compétition sportive de niveau provincial, national ou international, sanctionnée par la fédération sportive concernée;

ÉQUIPE ET ORGANISME

- Être dûment reconnu par la Municipalité;
- Œuvrer principalement auprès des jeunes de Saint-Amable (à l'exception des ententes intermunicipales où les aides seront accordées par individu);
- Doit démontrer qu'il répond aux exigences de la Municipalité de Saint-Amable;
- L'événement visé doit être sanctionné et d'envergure provinciale, nationale ou internationale.

NE SONT PAS ÉLIGIBLES les athlètes professionnels, les entraîneurs, les officiels ainsi que les accompagnateurs.

3) NOMBRE DE DEMANDES

- Un individu ou un organisme ne peut présenter qu'une seule demande par année civile;
- Une deuxième demande pourrait être évaluée dans la même année dans le cas d'une participation à un niveau d'excellence supérieur dans sa catégorie, sujette aux disponibilités financières;
- L'aide financière n'est pas récurrente. Les demandes doivent être renouvelées chaque année, s'il y a lieu.

Le formulaire de support financier devra être dûment rempli, accompagné des documents requis, et acheminé au Service des loisirs récréatifs et communautaires.

Advenant une demande de soutien pour plusieurs individus du même groupe, le soutien sera réparti entre le nombre d'individus dudit groupe.

4) TRAITEMENT ET DÉPOT DE LA DEMANDE

- Toutes les sections du formulaire doivent être dûment complétées (consultez l'aide-mémoire), et acheminées au Service des loisirs récréatifs et communautaires pour analyse et recommandation au Conseil municipal;
- La demande doit être accompagnée des pièces justificatives;

- La Municipalité se réserve le droit de refuser toute demande qui ne respecterait pas à satisfaction l'ensemble des critères d'éligibilité ou que les crédits dédiés à cette fin sont épuisés;
- Le Conseil adopte une résolution en assemblée publique pour confirmer l'octroi d'une aide financière;
- L'appel de demande aura lieu deux (2) fois par année à date fixe : le 1^{er} avril et le 1^{er} octobre. Pour faire une demande, rassemblez les DOCUMENTS OBLIGATOIRES À JOINDRE comme mentionné à l'article 6 du présent document et transmettez-les au Service des Loisirs :

Par la poste :

Service des Loisirs récréatifs et communautaires
575, rue Principale, Saint-Amable (Québec) J0L 1N0

Par courriel :

slacoste@st-amable.qc.ca

- Une réponse sera fournie dans un délai de soixante (60) jours suivant la date limite de dépôt des demandes;
- Toute demande déposée après la date fixe sera considérée à l'appel de demandes suivant.

5) VERSEMENT DE L'ASSISTANCE FINANCIÈRE

- La subvention sera versée après avoir été confirmée par résolution, dans le cas d'un individu;
- La subvention sera faite à l'ordre de l'organisme, dans le cas d'un équipe ou organisme;
- L'application de cette politique de soutien financier demeure possible en fonction des crédits disponibles à cette fin.

6) DOCUMENTS OBLIGATOIRES À JOINDRE

Pièce requises	Cochez
Formulaire à remplir (page 3 du présent document)	
Lettre de présentation	
Preuve de résidence reconnue	
Attestation d'étudiant à temps plein	
Preuve de participation (facture, formulaire d'inscription approuvé)	
CV sportif-incluant les performances antérieures	
Attestation événement sanctionné	
Lettre de la fédération attestant son statut d'athlète et indiquant son classement	
Déclaration de l'entraîneur	
Autres documents pertinents à l'analyse (ex. Photos, articles de journaux)	

7) CONDITIONS RELATIVES À LA DEMANDE

La liste des candidats bénéficiant d'un soutien financier sera transmise aux médias par voie de communiqué et une lettre sera acheminée à chaque récipiendaire.

6) RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec le Service des loisirs récréatifs et communautaires au 450 649-3555, poste 251 ou à slacoste@st-amable.qc.ca.



PROGRAMME DE SOUTIEN À L'EXCELLENCE SPORTIVE

FORMULAIRE DE SUPPORT FINANCIER

(À l'usage du service municipal) Date d'adoption par le conseil municipal : _____

NOM :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE :

DATE DE NAISSANCE OU DE CRÉATION DE GROUPE :

DESCRIPTION DU PROJET :



SOUTIEN À L'EXCELLENCE SPORTIVE

Selon la grille, voici les montants qui pourraient être attribués. Cochez le choix approprié.

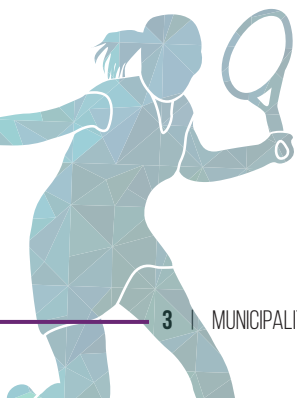
	Local, régional ou jeux du Québec	Niveau provincial	Niveau national	Niveau international
Individu	0 \$	100\$	175 \$	250 \$
Groupe ou Organisme	0 \$	100 \$/participant pour un maximum de 300\$	175 \$/ participant pour un maximum de 400 \$	250 \$/participant pour un maximum de 500 \$

ATTESTATION OFFICIELLE

Je (représentant du groupe selon le cas),
déclare que les informations transmises dans le présent formulaire ont été complétées
au meilleur de ma connaissance. En foi de quoi, il est demandé une assistance d'aide
financière pour le projet :

Signature de la personne responsable :

Date :





Municipalité de Saint-Amable

Service des Loisirs
575, rue Principale (Québec) J0L 1N0
450 649-3555, poste 257
www.st-amable.qc.ca

